

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2022-DEP-045

**AVIS DES EXPERTS DÉLÉGUÉS
de la Commission Espèces Protégées**

Art L411-1 et L411-2 du livre IV du Code de l'environnement

Référence Onagre de la demande : 2020-00963-011-001

Nom du projet : **Extension de la carrière de pouzzolane de St-Arcons-d'Allier**

Demande d'autorisation environnementale : oui

Lieu des opérations

Département : 43

Commune : St-Arcons-d'Allier

Bénéficiaire :

CARRIERES JALICOT

Motivations ou conditions :

Le projet concernant l'autorisation d'ouverture d'une carrière de pouzzolane, sur le mont Briançon, commune de Saint-Arcons-d'Allier (43) a été examiné par la commission Dérogations Espèces Protégées du CSRPN du 13 octobre 2022. La commission regrette vivement que les réponses du pétitionnaire aux questions formulées par le CBNMC ne lui aient pas été transmises avant cette réunion. Ces réponses ont cependant pu être détaillées lors de cette réunion par la présentation du rapport adressé au service instructeur.

Suite à l'étude du dossier par les experts et prise en compte des réponses aux questions posées en séance aux représentants des pétitionnaires, la commission émet un **avis favorable** à la demande de dérogation impliquée par ce projet, assorti des recommandations suivantes :

- Ne pas inclure les mélanges bitumineux, même s'ils ne contiennent pas de goudron, dans les déchets inertes acceptés pour le réaménagement progressif du site.
- La translocation de la station de Crucianelle à feuilles étroites et de la Carline à feuilles d'Acanthe (MR9) n'est pas une mesure de réduction mais une mesure d'accompagnement. Le phasage des travaux permet d'avoir un retour d'expérience pour chacune de ces 2 espèces ; au cas où la translocation serait un échec, en fin de phase 1, il sera nécessaire de rechercher une

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Auvergne-Rhône-Alpes



parcelle de compensation. En outre, il est préconisé de récolter des graines sur site pour garantir une lignée génétique.

Par délégation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Auvergne Rhône-Alpes Nom et prénom du délégataire : Dominique VALLOD	
Avis : Favorable	
Fait le : 14/10/2022	Signature : 